

Note de service

- Destinataire :** Tout le personnel infirmier du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- Expéditrice :** Lina Spagnuolo, directrice des soins infirmiers
Direction des soins infirmiers
- Date :** 16 mars 2021
- Objet :** Inscription prolongée au Tableau des membres de l'OIIQ pour l'année 2021-2022
-

Bonjour,

Nous vous informons que l'inscription sans frais au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) **est prolongée jusqu'au 23 mars 2021 à 23 h 59** étant donné différents problèmes techniques entourant l'inscription 2021-2022.

Pour l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), **la date demeure le 31 mars 2021 à 23 h 59.**

Afin d'assurer la protection du public et la qualité des actes professionnels posés, le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal à la responsabilité, en complémentarité avec les législations professionnelles, d'effectuer une vérification de l'appartenance aux ordres professionnels.

Comme employé(e), vous avez la responsabilité de procéder à votre inscription dans les meilleurs délais. La vérification des inscriptions sera validée quotidiennement via les plateformes internet de l'OIIQ et l'OIIAQ et un suivi sera effectué avec les gestionnaires, au besoin.

Durant cette période de transition, une vigilance est souhaitée au niveau des nouvelles embauches. Le gestionnaire conserve la responsabilité de faire la validation du permis de pratique avant l'entrée en fonction de l'employé.

Nous vous rappelons que conformément au Code des professions, le renouvellement des permis de pratique est obligatoire dans l'exercice de vos fonctions. En cas de non-conformité de votre dossier aux dates ciblées, un processus administratif sera mis en place.

Merci pour votre précieuse collaboration.

